

le volume ; et nous tous, socialistes, nous
vieux des querelles passées et résolus à re-
mets les recommencer, nous nous unissons
pour le triomphe définitif du Socialisme dans
l'arrondissement.

On se rend compte maintenant de cette
bataille de l'Unité, et nos adversaires s'effor-
cent de dresser contre nous toutes sortes de
baillottes.

On a vu sur quelques mots prononcés
par un de nos orateurs, qui aurait dit que
les socialistes doivent renoncer de cœur à
la défense du pays. Et à la Chambre,
M. Deschanel cria à Jaurès : « Vous n'avez
pas osé exclure Hervé ! »

On voudrait provoquer chez nous des ex-
pressions nouvelles. Mais nous ne serons pas
stupides, car nous plaçons la pensée socialiste
assez haut pour estimer que l'on peut avoir
chacun son opinion sur cette question, que
l'idée de patrie, qui fut variable à travers
l'humanité, peut être discutée comme les
autres. Nous avons contesté Dieu, et nous
pourrions pas discuter la meilleure façon
de comprendre la patrie.

Desclaire déclare nettement qu'il ne par-
tage pas les idées d'Hervé qu'il ne trouve nul-
lement conformes au programme socialiste.

Guesde, Jaurès, lui ont répondu : « Mais
dans cette salle même, a démontré que ce se-
rait le pays qui aurait le plus de socialistes,
où il y aurait en conséquence le plus de dé-
fections, que l'on serait exposé à tomber sous
la férule à la fois de la monarchie et du capi-
tal. Jaurès dit au Parlement que dans les
Pays où la Révolution sociale serait la plus
avancée, c'est là que les travailleurs auraient
intérêt à défendre le plus énergiquement leur
nation, c'est-à-dire les libertés et les réformes
conquises.

Mais déjà le programme de nos Congrès
n'a-t-il pas répondu ? Nous y demandons :
la suppression des armées permanentes, qui
sont surtout la sauvegarde du capital, et
leur remplacement par les milices, c'est-à-
dire la nation armée. Armée ? Mais contre
qui ? Contre la nation elle-même ? Non pas !
Mais contre l'ennemi étranger, pour la
défense des libertés et des institutions.

Donc le Parti a prévu qu'il pouvait avoir à
se défendre par les armes contre l'étranger.

La paix de l'humanité ne se réalisera pas
plus par les conseils d'Hervé que par l'arbi-
trage ou le pacifisme. Certes cette propa-
gande pacifiste est à encourager, pour répandre
la haine de la guerre et la compréhension
de ses horreurs. Mais cela est insuffisant,
et quelle initiative de la Conférence de la
Haie.

C'est dans le programme socialiste qu'est
la garantie de la paix.

La guerre dont on parle en ce moment, en-
tre la France et l'Allemagne se ferait à pro-
pre du Maroc ; pourquoi ? parce que les capi-
talistes allemands et français veulent tous
deux s'y assurer des débouchés à leur pro-
duction.

Donc, si l'organisation économique était
faite pour donner à tout le monde tous les
moyens de consommation, les capitalistes ne
seraient pas tentés de déclencher les guerres
pour aller ailleurs chercher des consommateurs
de leurs produits.

C'est un petit moyen que de chercher s'il
faut ou non accomplir son devoir militaire.

Ce qu'il faut, c'est dans son pays et dans
tous les pays, travailler à la réalisation de
notre programme socialiste.

Nous n'y manquerons pas, et ainsi nous
achèverons nous vers une humanité équi-
librée qui sera à l'abri des crises ou sou-
verainement tant d'existences humaines (Acclama-
tions).

L'orateur aborde ensuite les élections élec-
torales. Avec une humour pittoresque très
bonne de l'auditoire, il raille la comédie des
deux listes réactionnaires.

Pour juger d'autre part la liste républicai-
ne, il faut regarder l'œuvre parlementaire.
C'est la minorité socialiste qui a le plus bril-
lamment contribué aux réformes du pro-
gramme républicain. Donc, vous, républi-
cains, envoyez des socialistes au Parlement
(Rires et applaudissements).

Quand la réorganisation aura été complétée,
quand les retraites ouvrières et la réforme
de l'impôt auront été réalisées, que feraient
les républicains, le programme socialiste,
si ils sont sincères avec eux-mêmes, il
faut que nous puissions compter sur eux
pour réaliser l'égalité et la justice (Salves
d'applaudissements).

Après l'intervention d'un « anarchiste »
éducateur dont l'idéal serait « Votons chacun
pour soi », et quelques mots d'un camarade
qui réclame des radicaux l'observation de la
discipline républicaine, et invite les citoyens
présents à militer en faveur du camarade
Durro, le président Thierard montre encore
une fois aux républicains comment ils doi-
vent comprendre leur devoir et dit qu'il faut
désormais des engagements réciproques pour
que les socialistes ne soient pas dupes
(Applaudissements).

C'est au cri de « Vive l'Unité ! » cent fois
répété, que cette réconfortante réunion, dont
les résultats seront assurément précieux
pour le Parti et la démocratie, est levée.

A DOUAI

Une grande manifestation socialiste. — Dis-
cours des citoyens Escoffier, Quintin
et Foucaux. — La candida-
ture Goniaux acclamée
à l'unanimité.

Les différentes sections du Parti socialiste
de la première circonscription de l'arrondisse-
ment de Douai se sont réunies dimanche
6 heures dans la Salle des fêtes de la Taverne,
3, rue de Valenciennes.

Quatre-vingt délégués avaient répondu à
l'invitation du comité organisateur. L'assem-
blée avait pour but principal de désigner le
candidat du Parti socialiste aux élections lé-
gislatives de mai prochain.

Le Comité Fédéral avait désigné le citoyen
Escoffier, avocat à la Cour d'Appel pour pré-
sider la réunion. Par d'unanimes applaudis-
sements les délégués ratifient le choix du Co-
mité Fédéral.

Les Discours

Le citoyen Escoffier, après avoir remercié
les assistants de la marque de confiance
qu'ils lui témoignaient, exposa le but de la
réunion : Faire choix d'un candidat du parti
qui doit aller à la bataille en mai prochain.
Il présente les excuses de plusieurs délé-
gués et propose de procéder immédiatement à
l'élection du candidat.

Le citoyen Quintin, de Dorignies, rappelle
la lutte soutenue il y a quatre ans par
Goniaux et dit qu'il ne peut être fait de meilleur
choix que de le désigner à nouveau.

Le citoyen Foucaux, de Sin-le-Noble, au
nom du groupe qu'il préside, appuie la can-
didature Goniaux qu'il a mission de soutenir
et forme l'espoir que tous les socialistes mé-
ritent unis pour assurer le succès de Go-
niaux.

La candidature Goniaux acclamée

Le citoyen Escoffier après avoir constaté la
popularité de Goniaux, met aux voix la can-
didature de notre ami Goniaux.

Cette candidature est acclamée et des ap-
plaudissements prolongés saluent ce choix.
Le Président félicite les délégués de l'heu-
reux choix qu'ils ont fait. Il rappelle qu'il y
a quatre ans, Goniaux, au masque, le succès

de quelques voix. Le député sortant et
sorti, ajoute-t-il, a donné le même appui à
tous les ministères, Méline, Dupuis et les au-
tres. Il serait trop facile de se parer de la
marque républicaine et d'aller à gauche quand
il voit le portier le gouvernement vers les
radicaux. Il est député de gauche, et c'est
pour obtenir des décorations pour ses
mandats. C'est un suiveur qui soutient les
politiques les plus diverses pour conserver
l'appui des sous-préfets.

Les électeurs connaissent Goniaux. Ils sa-
vent le rôle qu'il a joué, et son passé répond
de l'avenir. Ils connaissent son opinion et
c'est avec confiance que nous allons à la ba-
taille qui assurera le succès de notre ami Go-
niaux.

Discours de Goniaux

Le citoyen Goniaux remercie les délégués
de l'honneur qu'ils lui font en le désignant
comme porte-drapeau du Parti Socialiste.
C'est la première fois que les adversaires du
socialisme font un candidat qui se présente
avec le programme du Parti Socialiste. Il
combat le hervasisme ainsi que l'on fait Ghes-
quière, Vaillant et Jaurès et fait justice des
efforts égoïstes faits par les adversaires du
socialisme pour attribuer au Parti tout entier,
les théories puériles et ridicules du citoyen
Hervé.

Goniaux déclare qu'il ne sépare pas la Ré-
publique du socialisme, qu'au contraire il est
fermement attaché à la forme républicaine,
parce qu'elle est celle qui se prête le mieux à
l'amélioration du sort du prolétariat ; c'est
donc en républicain et en socialiste qu'il se
présente devant les corps électoraux.

Il demande au délégué de faire une active
propagande pour assurer le succès à tous les
milieux et les convie à une propagande de
tous les instants, par la parole, par la distri-
bution des bulletins, par l'affichage et par
tous les moyens dont ils disposent.

Le citoyen Goniaux promet un dévouement
au Parti Socialiste qu'il ne trahira jamais.
Les déclarations du citoyen Goniaux sont
saluées d'applaudissements.

Avant de procéder à la nomination de la
Commission électorale, le citoyen Pouchain de
Cuincy, demande que ceux qui sollicitent d'être
nommés de la Commission, prennent l'engage-
ment d'assister aux réunions.

Le citoyen Escoffier rend hommage au zèle
et à l'activité de Pouchain qui s'est jamais

départir de la voie du devoir.

Et il ajoute : « Nous n'avions pas à de-
mander à Goniaux de faire de profession de
foi, il a accepté il y a longtemps notre pro-
gramme ; il l'a toujours soutenu. »

L'Hérvasisme

Le citoyen Escoffier combat les idées de
Hervé, préjudiciables à la marche des idées
du parti et opposées aux principes du Parti
socialiste.

Il rappelle la décision du Congrès du Parti
Socialiste qui donne la liberté à tous les mili-
tants en dehors du parti.

Nous ne partageons pas les idées de Gus-
tave Hervé, ajoute le Président, ses écrits, ses
discours ne peuvent être ceux du Parti Socia-
liste. L'hérvasisme ne peut pas être article de
foi pour les socialistes. Nous pouvons être en
nemis de ceux qui veulent la guerre avant
tout, mais il ne nous est pas indifférent d'être
français ou allemands.

Il montre ensuite les contradictions d'Hervé
entre ses paroles et ses écrits, puis met aux
voix, et soumet à la ratification de l'assemblée
les déclarations de Goniaux.

Elles sont ratifiées à l'unanimité.

La Commission Electorale

Il est ensuite procédé à la nomination de la
commission cantonale qui sera également
commission électorale. Le bureau de cette
commission fut constitué par les citoyens Es-
coffier et Verschaux, de Douai ; Quintin, de Do-
rignies ; Foucaux, de Sin-le-Noble ; Defontaine,
de Auguste, de Dechy et Rouzé René, de Pont-
de-la-Deule.

Le bureau de la Commission se réunira
jeudi, 28 décembre, à 7 heures très précises
du soir à la Taverne.

Ce bureau est composé des citoyens Es-
coffier et Verschaux, de Douai ; Quintin, de Do-
rignies ; Foucaux, de Sin-le-Noble ; Defontaine,
de Auguste, de Dechy et Rouzé René, de Pont-
de-la-Deule.

INFORMATIONS REGIONALES

(Des n Rédacteurs et Correspondants Particuliers)

Une mort mystérieuse à Armentières

Le mystère éclairci. — C'est un accident.
— Un témoin facétieux.

Nous avons relaté dans notre numéro de
mardi matin les incidents qui avaient entraî-
né la mort mystérieuse de Dominique Roggen-
mans, cabaretier, rue du Faubourg-de-Lille à
Armentières.

Nous avons dit, que voulant en avoir le
cœur net, M. Videt, commissaire de police,
avait entendu jusqu'à minuit des témoignages
catégoriques au sujet d'une rixe qui se
serait produite dans le quartier, la nuit même
de l'accident.

UN TEMOIN IMAGINATIF

M. Decarme, témoin sur les lieux, a été
interrogé par le commissaire de police. Il a
déclaré qu'il n'avait rien vu, mais qu'il avait
entendu des bruits de lutte et de tapage dans
le trottoir du cabaret de son voisin, des hommes
se disputant et se battant.

Roggenmans s'était efforcé de les séparer et
Decarme qui doit avoir l'oreille incomparable-
ment fine a parfaitement entendu Roggenmans
s'efforçant d'apaiser les combattants. Il pro-
diges d'acuité visuelle il a vu l'un des individus
lever la main sur Roggenmans et le frapper
à la nuque. Devant M. Coupland, juge
d'instruction, le témoin Decarme a qui la nuit
n'avait guère porté conseil, s'était montré de
plus en plus net et la situation grâce à ce té-
moin facétieux prenait de plus en plus une
allure dramatique.

Cependant, les trente témoins convoqués
persistaient tous à répéter qu'ils n'avaient
rien vu, ni entendu.

Mme Roggenmans affirmait, et sa déposition
était digne de toute crédence, que la
soirée avait été particulièrement calme.
Le témoin Decarme avait vu, entendu,
suivi détail par détail, tout le métrodrôme
qui peut être seule son imagination féconde avait
ébauché.

L'AUTOPSIE

A onze heures, M. Dutheil, médecin lé-
gist, accompagné de M. Leroy, docteur en
médecine, procédait à l'hôpital Civil à l'auto-
psie de défunt Roggenmans.

Il constatait tout d'abord que la plaie occi-
pitale ne pouvait avoir occasionné la mort.
Puis il découvrait que le cerveau était con-
gestionné et envahi par une hémorragie
dramatique. Des lésions étaient noires et
floues. Dès lors, la vérité apparaissait
entière. Roggenmans sorti légèrement vêtu
de son estaminet avait été saisi par le froid
de la nuit.

Une congestion pulmonaire foudroyante
l'avait frappé et c'est en tombant qu'il s'était
fait à l'occiput la contusion profonde que l'on
avait découverte.

Dans ces conditions, M. Coupland a clos
son instruction et congédié les témoins.

EXPLOSION & INCENDIE à Marcq-en-Barœul

Un atelier en feu dans une fabrique d'huile
— Quatre ouvriers grièvement brûlés

Mardi, vers sept heures du matin, les ou-
vriers de chez Minne et Cie, fabricants
d'huiles au « Risbau », se mettaient au tra-
vail dans la salle des « diffuseurs ». C'est une
partie de l'usine où se trouvent les réservoirs
de benzine reliés à l'appareil diffuseur par
des joints.

A ce moment, un de ces joints vint à se
rompre. Les vapeurs essentiellement volatiles
se échappèrent du conduit et se dévelop-
pèrent jusqu'à la cour où rencontrèrent une
me d'une lanterne, elles se détachèrent en
violente explosion. Cette lanterne se trouvait
portant à une dizaine de mètres de l'atelier.
L'explosion fut tellement violente que, malgré
le brouillard assez épais qui régnait
mardi matin, la lueur des flammes produites
par l'explosion éclairait les maisons dans un
rayon d'environ 400 mètres, comme un violent
éclair.

LE FEU

Le feu se propagea dans la salle des dif-
fuseurs où travaillaient plusieurs ouvriers
qui furent plus grièvement atteints. Ce sont les
citoyens Pollet Henri, âgé de 60 ans, demeurant
chemin du halage. Il porte sur le corps entier
de graves brûlures qui mettent ses jours en
doute. Son état est des plus alarmants.
Dillies Emile, âgé de 30 ans, demeurant rue
des Peupliers, spécialement chargé de la sa-
lection des appareils diffuseurs dans la salle,

Hygiène Alimentaire

UN DIPLOME S. V. P.

Encore le beurre ! Nous n'en finissons donc
jamais. Que messieurs les experts officiels
commentent.

Les voici de nouveau sur la sellette au Tri-
bunal correctionnel de Lille dans sa séance
du 22 courant. Ils ont été accusés de
avoir vendu des beurres de mauvaise qualité
à la suite des expériences de M. Mintz
de beurre chez Mme Rosalie Tourbiez mar-
chand à Sainghin et envoyé son premier
échantillon à M. Coudon.

Qu'on me permette d'ouvrir une paren-
thèse. L'Institut était le grand maître du chimie-
me officiel ; il remplissait le monde du bruit
de son tam-tam ; qui trouva le fil à couper
le beurre ne fit jamais un quart de sa récla-
me ! Sa méthode, ses procédés, son rapport,
son infailibilité ! Brutement, M. Vassière,
le Directeur de l'Agriculture, e. creva son
tam-tam et déclara que le beurre de sa récla-
me n'était pas le beurre de la déclaration sui-
vante :

« Le beurre de sa réclamation est un produit
de sa fabrication, obtenu par la méthode
de sa fabrication, et qui a subi les mêmes
opérations que le beurre de sa réclamation.
Il est pur, exempt de toute addition, et
conforme à la loi sur le commerce des beurres.
Il est exempt de toute addition, et conforme
à la loi sur le commerce des beurres. »

Les décrets, qui ne sont pas encore précé-
demment évalués, mais sont très importants sont
couverts par des assurances. Dans les efforts
pour maîtriser le beurre, Lelong Juge
agréé de 31 ans, ouvrier à l'usine, est
tombé et s'est luxé le poignet gauche. Ce
sont les docteurs Ducroquet et Masson ap-
pelés en toute hâte qui donneront aux blessés
les soins nécessaires.

Le service d'ordre a été assuré par M.
Martin, commissaire de police et les gardes.

LE CRIME D'ANXIN

MISE EN LIBERTÉ DU « VIEUX »

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, le
magistrat instructeur n'a pas considéré que
le rôle de Victor Carrez, le « vieux » fut im-
portant et surtout a été particulièrement
suivi détail par détail, tout le métrodrôme
qui peut être seule son imagination féconde avait
ébauché.

Un nom vient encore de s'ajouter à la liste
trop longue, hélas, de ceux que dans la fièvre
de surproduction qui s'est emparée d'eux-
mêmes, les compagnies houillères sacrifient au
dieu « Capital ».

On peut dire que le nombre des ouvriers
qui trouvent la mort dans leur travail aug-
mente en même temps que les actions des
charbonnages.

Mardi matin, un mineur nommé Théobald
Henriquant, 30 ans, était occupé à boiser
son travail dans une des veines de la fosse
numéro 11 des mines de Lens. Il se disposait
à pincer un bois de soutènement quand un
coup de feu se déclencha et le mineur fut
jeté en l'air. Son compagnon qui s'était aperçu lui cria de
se garer, mais trop tard.

Avant que le malheureux eut pu faire un
mouvement le bloc l'atteignit à la tête. La
mort fut instantanée.

Henriquant qui était marié en secondes
noces, laisse une veuve et un enfant. Sa pre-
mière femme avait été victime il y a deux
ans, d'un terrible accident ; un bidon de pé-
trole qui fut explosé, mit le feu à ses vêtements
et elle fut brûlée vive.

LE DRAME DE RIEULAY

Entre beaux-frères. — Un coqueux mal-
heureux. — Mort tragique.

Nous annonçons hier brièvement qu'au
cours d'une rixe qui mit aux prises diman-
che vers minuit, deux beaux-frères Léon
Gambiez et Horace Mahieu, ouvriers mi-
neurs, ce dernier avait été tué.

Revenons sur ce fait considérablement exa-
géré. C'est une simple rixe dont les consé-
quences ont été terribles sans doute, puis-
qu'elle a été suivie de la mort de l'un des
combattants, mais cette issue fatale a été
aménagée par une circonstance tout à fait in-
attendue de la volonté de l'adversaire.

LES SUITES D'UN COMBAT DE GOOS

Un grand combat de Goos avait eu lieu di-
manche à l'estaminet Dussart à Rieulay.
Léon Gambiez fut un coc tué et son beau-

frère ne lui épargna pas ses railleries.

Le soir, vers 8 heures les beaux-frères se
rencontrèrent à l'estaminet de M. Wipiez,
et quarant à l'estaminet vers 11 heures
de poing de Gambiez. Mahieu riposta par des
coups de chaises. L'intervention d'amis com-
muns mit fin à cette lutte.

Tous deux quittèrent l'estaminet Wipiez, ils
passèrent la soirée dans d'énormes cabarets
du village et se rencontrèrent vers 11 heures
et quart à l'estaminet Wipiez ou Mahieu
venait rejoindre sa femme.

Se rappelant le coup de poing dont l'avait
gratifié son beau-frère, Mahieu se précipita
sur lui et lui porta également un coup de
poing. Rendu furieux Gambiez saisit une
chaise et la lança sur Mahieu.

Le choc fut si violent que la chaise se brisa.
Mahieu trébucha et tomba la poitrine en
avant sur un tesson de la chaise qui lui per-
fora le cœur.

ARRESTATION DU COUPABLE

La gendarmerie prévenue par le maire de
Rieulay se rendit sur les lieux, procéda à
l'enquête et avertit le Parquet de Douai qui se
rendit sur les lieux accompagné du médecin
légiste.

Horace Mahieu, le malheureux victime
était âgé de 27 ans, marié et père de deux en-
fants.
Léon Gambiez a 31 ans, il est marié et père
de 3 enfants.

Tous deux sont ouvriers mineurs labo-
rieux, et tous deux ont été arrêtés à la suite
de manifestation devant la maison où était
gardé à vue Gambiez.

Le parquet a décerné un mandat d'arrêt
contre Gambiez qui a été amené hier à
Douai et écroué à la maison d'arrêt.

L'ECOLE DES PETITS MARINIERS

On connaît l'Ecole des petits forains, que
le cœur généreux d'un fermier — Mlle Bon-
dard — a créée naguère pour le plus grand
bien des enfants voués à suivre, sur les di-
vers champs de foire de Paris et de la ban-
lieue, la roulotte paternelle.

Il y a d'autres petits nomades qui sont fort
empêchés eux aussi, de fréquenter telle ou
telle école. Ce sont les enfants des vingt mil-
liers de mariniers qui parcourent, sur leurs longs
bateaux pontés, le réseau de nos fleuves et
de nos canaux.

Le Syndicat de la Bâtellerie a constaté
que plus de la moitié de la progéniture de
nos mariniers ne possède aucune instruc-
tion. Il a donc créé une Société, dite l'En-
fance maritime, qui a pour but de fonder dans
les principaux centres de navigation fluvia-
le des écoles spéciales, pour donner aux en-
fants d'au moins huit ans, une instruction
primaire qui pourra être complétée par quel-
ques cours professionnels.

LES ETRANGERS A ODESSA

Berlin, 26 décembre. — Le corps consu-
laire d'Odessa a pris d'un commun accord
une série de mesures pour la protection de la
colonie étrangère. Six navires sont prêts à
recevoir les fugitifs ; chacun de ceux-ci, outre
son passeport, doit être muni d'un bulletin
nominatif d'embarquement.

Les consuls resteront à leur poste, mais
ceux-ci ne pourront plus se produire.

SUCCESS REVOLUTIONNAIRE A MOSCOU

A reçu de Moscou, par courrier, les ren-
seignements suivants, en date du 25 :

« Lorsque 300 miliciens révolutionnaires
sont arrivés ce matin vers onze heures par
un train spécial de Pérov, station du che-
min de fer de Moscou à Kazan, 2.000 ouvriers
en grève, parmi lesquels il y avait quelques
centaines de miliciens révolutionnaires, se
sont rassemblés dans le dépôt des machines
de la gare du chemin de fer de Kazan. Ils se
sont emparés d'un magasin de vivres situé
dans le voisinage et ont tiré sur les troupes
qui étaient postées près de la gare. Les trou-
pes ont alors commencé à tirer. Le bâtiment
vers une heure de l'après-midi, le bâtiment
qui était le magasin de vivres a été détruit par
les flammes. Les révolutionnaires ont tiré
pendant ce temps-là, des ateliers du chemin
de fer de Yaroslav sur la gare du chemin de
fer de Moscou, qui est située à proximité du bâti-
ment.

Un détachement de grenadiers, qui était
monté sur le toit de la gare, a répondu au
feu des insurgés.

Les gares de Liohertv et Pérov, où flotte
le drapeau rouge, sont aux mains des révo-
lutionnaires. »

LES ENFANTS TROUVES

Paris, 26 décembre. — Les gendarmes de
viennent d'être rappelés par dépêche à
leurs postes.

L'émotion est vive. On sait que le 19 corps
est délégué pour être en première ligne dès le
début des hostilités.

LA FRANCE ET LE PAPE

Paris, 26 décembre. — Nous croyons avoir
des renseignements très intéressants sur
de recherches les moyens d'arriver à la con-
clusion d'un modus vivendi.

Le cardinal de curie Maffei avait plusieurs
nouveaux du gouvernement de la République
non représentés à titre officieux les intérêts
français auprès du Vatican.

Les primes au Lin

Paris, 26 décembre. — L'Office, publié un
décret fixant pour 1905, à 60 francs par hec-
tare le montant de la prime accordée aux
cultivateurs du lin et du chanvre.

net, le citoyen Vaillant demandait à la tri-
bun ; la réorganisation du service d'inspec-
tion « dont la pratique a montré la respec-
table insuffisance et le danger » et, son
remplacement par l'organisation en chaque
commune d'un service technique d'inspec-
tion « des aliments, des boissons, denrées
alimentaires et de tous objets et de toutes
recommandés ayant une relation prochaine
avec l'alimentation publique ou privée. »

En même temps le citoyen Vaillant insis-
tait sur la nécessité des conditions surtout,
des analyses, que le règlement d'administra-
tion publique devra minutieusement fixer.

« La chimie alimentaire, dit-il, exige des
études spéciales ; le chimiste le plus ex-
pert en analyse minérale ne pourrait faire
une analyse alimentaire. Les conditions,
les procédés sont tout différents. »

« Il faut pour faire les analyses ali-
mentaires une éducation spéciale, il faut pour
cela des élèves formés dans les laboratoires,
des diplômés spéciaux. »

L'intervention du citoyen Vaillant fit sur
la chambre une impression décisive, et, après
avoir obtenu l'analyse contradictoire, MM.

DEPARTS TELEGRAMMES

(Par Services Spéciaux de Minuit à 4 h. du matin)

Départ du "Casini"

Brest, 26 décembre. — Les ouvriers ont
travaillé toute la nuit à bord du « Casini »,
terminant les réparations des tuyautages.

Le « Casini » a appareillé cet après-midi.
Il emporte trente jours de vivres. Le comman-
dant Schwere prendra connaissance au large
seulement des ordres cachetés du gouverne-
ment.

Il semble se confirmer dit le « Patrie »,
que le « Casini » va prendre le trésor impé-
rial russe et qu'en passant à Christiania il
saluera, au nom du gouvernement, le nouveau
souverain de Norvège.

D'autre part, on télégraphie à la « Presse » :

« Devant la persistance des troubles dans
les provinces baltes et surtout l'insuffisance
de la région des intérêts industriels et commer-
ciaux ont pris des mesures pour assurer, le
cas échéant, la protection de leurs nationaux.
Dix croiseurs allemands sont sous pression
à Riga, prêts à appareiller pour Riga ; un
croiseur anglais est, dans le même but, en
station à Riga. »

Le gouvernement français vient de suivre
cet exemple en envoyant à Copenhague le
croiseur « Cassini », qui, bien entendu, ne
doit être en aucune façon considéré comme
substitué à l'assurance de leur observation et
à vous en rendre compte lorsqu'ils procéderont à
la vérification des registres de l'état civil. »

LA LOI ELECTORALE

Eydkunden, 26 décembre. — Le gouverne-
ment a publié le texte de la loi électorale,
même temps qu'un long communiqué des-
tiné à la commenter.

Ce communiqué dit que l'octroi des droits
électorales, tel qu'il est accepté par le gou-
vernement, repose sur des principes aux-
quels les Russes sont déjà habitués, tandis
que le suffrage universel direct est une insti-
tution que la plupart des Etats Européens
n'ont pas encore introduite chez eux ; ce